

Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Poitiers

Composition à compter du 18 décembre 2024

La vice-présidente formation, Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CFVU 20241126_01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Poitiers en date du 26 novembre 2024 portant élection des personnalités extérieures désignées après appel public à candidatures, Représentant du monde socioéconomique, Représentant d'un établissement public local, Personnalité qualifiée, c'est-à-dire désignée à titre personnel par la Commission de la formation et de la vie universitaire ;
- Vu la délibération n°CFVU 20241209_01 de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Poitiers en date du 9 décembre 2024 portant avis favorable à la majorité sur la proposition de désignation de Lydie ANCELOT au titre de vice-présidente formation ;
- Vu la délibération n°CA-11-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 11 décembre 2024 portant élection de Lydie ANCELOT, vice-présidente formation, présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

Article 1.1 : Secteur 1 – 2 sièges

Monsieur DESESSARD Laurent
Madame PIMBERT Agnès

Article 1.2 : Secteur 2 – 2 sièges

Madame BLOCH Béatrice
Madame GIL Sandrine

Article 1.3 : Secteur 3 – 2 sièges

Madame ESPECEL Catherine
Madame VANDEBROUCK Clarisse

Article 1.4 : Secteur 4 – 2 sièges

Monsieur SARROUILHE Denis
Madame PERRAUD Estelle

Article 2 : Collège B

Article 2.1 : Secteurs 1 & 4 – 2 sièges

Monsieur RIDEAU Frédéric
Madame SCATOLLIN Anne

Article 2.2 : Secteur 2 – 3 sièges

Madame LAMPROU Effrosyni
Monsieur VIGIER Fabrice
Madame VOLTEAU Stéphanie

Article 2.3 : Secteur 3 – 3 sièges

Madame ALAYRANGUES Sylvie
Monsieur BEAUCHET Romain
Madame LUCET Isabelle

Article 3 : Collège BIATSS

Madame DELOUVEE Isabelle
Madame DUFRONT Isabelle
Monsieur GONZALES Sébastien
Monsieur MELLOUKI Zakariae

Article 4 : Collège Usagers**Article 4.1 : Secteur 1 – 3 sièges**

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Madame	BARANETCHI Alexis	Monsieur	CHAILLOT Mathias
Madame	FORTE Lauriane	Madame	CAPOA Marie-Pierre
Monsieur	LEGRAND-BARBIOT Antoine	Monsieur	MINGOT Eliott

Article 4.2 : Secteur 2 – 5 sièges

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Madame	CHARLES Stella	Madame	DAVANCENS Fanny
Madame	DARIDAN Jeanne	Monsieur	GOUPILLAT Armand
Monsieur	JOUANNEAU Mathis	Monsieur	JOUTEAU Enzo
Monsieur	MOGUEN Jildaz	Madame	BRANGER Marine
Madame	WOJTAS Lola	Monsieur	CARDINEAU Leny

Article 4.3 : Secteur 3 – 5 sièges

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Monsieur	BLOUQUIT Eugeneson	Monsieur	DIASCORN Jules
Madame	BOISSAY Elise	Monsieur	GUERIN Raphaël
Madame	EDOUARD Lyvia	Madame	ROBIN Cylia
Madame	GOURDON Noémie	Madame	FOUCAUD Lucie
Monsieur	PECYNA Mikaël	Monsieur	FRANÇOIS Mattéo

Article 4.4 : Secteur 4 – 3 sièges

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Madame	CASTEL Nolwenn	Madame	GERMANEAU-BOURREE Anouk
Madame	DA SILVA Lysa	Monsieur	MOSSANT Titouan
Monsieur	TRIPONEL Dorian	Madame	MENARD Léanne

Article 5 : Collège personnalités extérieures

Monsieur	CARDONA Laurent	Représentant d'un établissement public local d'enseignement
Madame	DANIEL LACOMBE Pascale	Représentant du monde socio-économique
Monsieur	GABORIT Alois	Représentant d'une collectivité territoriale
Madame	NORMAND Bénédicte	Personnalité qualifiée, désignée à titre personnel par la CFVU

Article 6 : Présidence de la Commission de la formation et de la vie universitaire

La Commission de la formation et de la vie universitaire est présidée par la vice-présidente formation, Lydie ANCELOT.

Article 7 : Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 18 décembre 2024

La vice-présidente formation,
Présidente de la commission de la formation et de la vie
universitaire

Lydie ANCELOT

